



S.D.P.M

SYNDICAT DE DÉDEFENSE DES POLICIERS MUNICIPAUX

1^{er} SYNDICAT NATIONAL PROFESSIONNEL DE LA POLICE MUNICIPALE

40 DELEGATIONS – 200 SECTIONS LOCALES
REVUE NATIONALE TIRAGE A 15 000 EX.

☎ 0.826.81.68.93
☎ 05.24.84.12.27

president@sdpm.net

PARIS, le 4 décembre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

PREAVIS DE GREVE DES POLICIERS MUNICIPaux DE MARSEILLE

Le **SDPM, 1er Syndicat National Professionnel**, appelle à la Grève des Policiers Municipaux de MARSEILLE, les 12 et 13 janvier 2013.

Il estime la réorganisation de la Police Municipale comme nécessaire, pour produire un service de sécurité de qualité et répondre aux besoins de la population.

Il rappelle que les Policiers Municipaux sont avant tout des Policiers et que le Maire, y compris à Marseille, est en charge de la Sécurité Publique et doit concourir aux côtés de l'état au partage de cette responsabilité.

Il n'est plus possible, avec la montée de la délinquance, de fuir ses responsabilités en la matière.

Le SDPM rejoint les propos de M. Patrick MENUCCI, Député-Maire (PS) des 1er et 7ème arrondissements de Marseille lorsqu'il déclare "La police municipale doit s'adapter aux besoins de la ville, qui sont énormes. Un policier doit travailler le soir, la nuit, le week-end . Ou alors, il choisit d'être cantonnier ou tata des écoles".

La problématique ne se situe pas dans l'augmentation de la contrainte de travail, puisque nous sommes des policiers, mais dans les moyens de protection.

Puisque les Policiers Municipaux de Marseille, seront désormais et officiellement assignés à des tâches de Sécurité Publique, comme la Loi le prévoit, d'ailleurs, ils devront être protégés comme il se doit.

Or, l'armement en Flash-Ball n'est pas suffisant. A Marseille, l'on achète une Kalachnikov comme un téléphone portable.

De ce fait, le SDPM revendique :

- l'armement en 4ème catégorie : armes à feu ;
- le développement de la formation par la multiplication des moniteurs au maniement des armes ;
- une implication plus importante de la mairie de Marseille dans la politique de sécurité, conformément à ses responsabilités, par le recrutement de 50 fonctionnaires de Police Municipale ;



WWW.SDPM.NET

D'ores et Déjà le SDPM adresse un avis officiel à Jean-Claude GAUDIN :

Si un seul Policier Municipal est blessé, ou pire, du au défaut d'armement à feu alors que les agent sont exposés de plein fouet à une insécurité incroyable, le SDPM poursuivra la commune en Justice et au pénal s'il le faut pour "manquement à une obligation de sécurité".

Le SDPM est scandalisé par le discours irresponsable porté par FO dont le représentant à Marseille n'est pas policier municipal : face à l'insécurité, le service public ne doit pas fuir à ses responsabilités.

Nous ne sommes pas des sous-flics !

**Le Président National,
Cédric MICHEL**

Contact presse : ☎ 06.22.71.42.45 – 📠 05.24.84.12.27 📧 president@sdpm.net



WWW.SDPM.NET